



**MDAV**  
Maison Départementale  
des Associations de Vendée

# Organiser un évènement



## Définissez l'objectif de l'évènement :

- Faire connaître votre association
- Trouver des moyens financiers complémentaires
- Organiser l'évènement autour d'un fait marquant
- Souder les membres et les bénévoles dans une ambiance festive



## Choisissez le lieu



## Choisissez la date en fonction du public visé

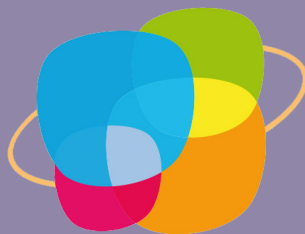


## Soignez la préparation logistique :

- **3 à 6 mois avant l'évènement** : décidez de manière collective du type de la manifestation, des grandes lignes de l'organisation, du budget,
- **3 à 1 mois avant l'évènement** : mettez en place toutes les opérations de communication,
- **Pendant le mois qui précède** : vérifiez que l'assurance de votre association couvre bien tous les risques.



## Calculez votre budget



**MDAV**  
Maison Départementale  
des Associations de Vendée



## Pensez sécurité et assurance :

- Le risque « zéro » n'existe pas : réfléchissez toujours sérieusement à tous les risques encourus,
- Posez-vous les bonnes questions : le nombre de personnes présentes, le type de public, le matériel utilisé, le type de la manifestation, la sécurité du lieu (contactez la commission de sécurité),
- Vérifiez auprès de votre assureur que cette manifestation est couverte par votre contrat.



## Sollicitez un parrainage :

- Pour diminuer sensiblement les frais d'organisation de l'évènement, voire les ramener à zéro,
- En trouvant une entreprise soucieuse de son image par rapport à la cause que vous défendez.



## Assurez la couverture médiatique de l'évènement :

- Multipliez les affiches, banderoles, prospectus et programmes à distribuer,
- N'hésitez pas à adresser un communiqué de presse aux journaux régionaux, aux radios et télévisions locales.



## Organisez les équipes pendant la manifestation

Misez sur l'efficacité avec :

- **une organisation logistique,**
- **des réunions préparatoires avec les membres et les bénévoles,**
- **une répartition équitable du travail,**
- **la désignation d'une personne chargée de superviser l'ensemble.**